

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL Ile de France

HORTICULTURE/PEPINIERE

BULLETIN N° 19 DU 21 OCTOBRE 2011



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

A RETENIR :

Pépinières : peu d'attaques - période de chute des feuilles.

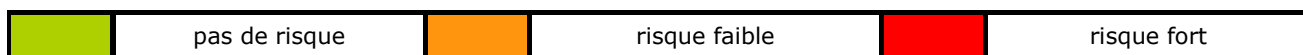
DERNIER MESSAGE PEPINIERES POUR 2011

PEPINIERE

SITUATION GENERALE

Les températures plus froides commencent à arriver, ainsi le matin on frôle 0°C sans encore l'atteindre. Les attaques de ravageurs sont donc assez limitées maintenant et, comme la chute des feuilles est en cours, les développements de maladies cryptogamiques sont également réduits.

Ce bulletin est donc le dernier de la saison sauf observation particulière avant mars 2012. Merci à tous les observateurs pour leurs informations tout au long de la saison.



Légendes des tableaux suivants

RAVAGEURS

Ravageurs	Pleine terre	Hors sol	Abris	description cf n°
Mollusques		Cultures diverses à surveiller		1
Otiorhynques		Présence de larves sur <i>Taxus</i>		1
Pucerons		rosiers → attaques faibles		3

Insectes xylophages : de nombreuses attaques ont été notées sur cette fin de saison. Elles sont sans doute amplifiées cette année du fait de la souffrance des plantes due à la sécheresse du printemps 2011.

Comment les reconnaître :

- Petits trous quelques millimètres sur troncs : scolytes
- Trous de 5-7 mm en bas de tronc : pyrales
- Trous de 5-7 mm dans la partie supérieure du tronc : zeuzères

Dans la mesure du possible détruire les larves mécaniquement mais bien souvent la plante étant invendable il est préférable de la détruire (la brûler).

MALADIES

Maladies	Pleine terre	Hors sol	Abris	description cf n°
Anthracnose		<i>Salix alba</i>		5
Black Rot	attaques faibles à moyennes sur marronnier			5-10
Oïdiums	<i>Berberis, Betula, Platanus orientalis, Quercus</i> → attaques moyennes à fortes	<i>Lagoestremia, Phlox</i> → attaques moyennes <i>Prunus laurocerasus, rosiers</i> → attaques faibles		3
<i>Phytophthora</i>		<i>Taxus, groseillier maquereau, Cytisus andreanus</i> → attaques fortes	attaques faibles sur <i>Choisya</i>	1
Rouille		Rosiers → attaques faibles		1
Tavelure		<i>Pyracantha</i> → attaque faible		2

A l'heure actuelle le risque est faible sur ces maladies, sauf sur les plantes persistantes : à surveiller donc l'oïdium sur laurier.

Concernant les plantes atteintes de *Phytophthora*, il est important de retirer les plantes atteintes au plus vite.

ACTION PILOTÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L'AGRICULTURE, AVEC L'APPUI FINANCIER DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES, PAR LES CRÉDITS ISSUS DE LA REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES ATTRIBUÉS AU FINANCEMENT DU PLAN ECOPHYTO 2018.

Observations : Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France, AREXHOR Seine Manche, 7 pépinières d'Ile de France, 2 visites pépinières, les horticulteurs du réseau épidémiolo-surveillance d'Ile de France.

Rédaction : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France : Aurélie LAFON pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

Comité de relecture: DRIA AF – SRAL, FREDON Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.